

**PAR COURRIEL**

Le 13 octobre 2020

**Objet : Demande d'accès à l'information**

---

Madame,

Par la présente, nous vous informons que notre organisme a reçu le 23 septembre dernier votre demande d'accès visant à obtenir le nombre de cyclistes par semaine, par mois et/ou par année pour les cinq dernières années à la traverse de L'Isle-aux-Coudres.

Voici le nombre de cyclistes pour la traverse de L'Isle-aux-Coudres, de la manière dont la Société des traversiers du Québec les compile :

- 2020-2021 (avril à août) : 4 074
- 2019-2020 : 2 157
- 2018-2019 : 1 752
- 2017-2018 : 2 081
- 2016-2017 : 1 527
- 2015-2016 : 1 820

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c.A-2.1., nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Marie-Gabrielle Boudreau, avocate  
Directrice principale aux affaires juridiques et secrétaire générale

p. j. Avis de recours